

Conseil communautaire du 8 février 2018

Délibération n° 2017-009 – Rapport sur les orientations budgétaires 2018.

Intervention de Michel Chassier (Groupe Front National)

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Les inquiétudes dont j'avais fait part il y a un an, tant sur le dynamisme des recettes que sur la situation des finances locales et phénomène de métropolisation se trouvent confirmées dans ces orientations budgétaires.

Par rapport à la trajectoire budgétaire initiale, il manque 1,6 million d'euros en recettes de fonctionnement, et même par rapport à la correction du scénario présentée en 2017, il manque presque 500 000 €.

On voit que l'Etat diminue encore les dotations au bloc communal, cette fois par le biais d'une minoration de la DCRTP.

Cette mesure s'inscrit dans les prévisions la loi de finances 2018, qui annonce un redressement des finances publiques obtenu grâce aux efforts des collectivités locales qui devraient se désendetter d'ici 2022, alors même que leurs marges financières se dégradent, ce qui les oblige à emprunter davantage pour financer les dépenses d'équipement indispensables.

Même la Cour des comptes ne croit pas à un tel scénario.

Ce qui est également préoccupant, c'est la diminution des recettes de la CVAE, alors le gouvernement se flatte de constater une reprise de la croissance, et ce dès 2017.

Il est vrai que la complexité des règles de calcul et leurs fréquentes modifications entraîne une volatilité du produit, je sais que le sénat a fait des propositions pour tenter d'y remédier, mais sans résultat jusqu'ici.

Autre point signaler, pour la première fois l'INSEE indique une baisse de la population de l'Agglo, ce qui traduirait, si la tendance était confirmée, un manque d'attractivité, à mettre en relation avec le phénomène de métropolisation.

Dans le cadre d'un débat d'orientations, nous devrions nous préoccuper de la stratégie qui permettrait d'inverser cette tendance, or les contraintes financières que vous évoquez risquent fort de nous l'interdire.

C'est d'ailleurs la conclusion de la note de synthèse communiquée aux élus, indiquant que la baisse des recettes constitue une « *contre-performance, qui pèsera inexorablement sur la capacité d'autofinancement, poussera à limiter le recours à l'emprunt nouveau, donc le niveau d'investissement.* »